



# Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des établissements pour enfants en situation de handicap en Grand Est :

Etablissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés • EEAP

Données 2018

Etude produite à la demande de l'ARS Grand Est par le CREAI Grand Est et réalisée par Marjorie Hoenen, chargée d'étude, sous la direction de Thibault Marmont

Rapport final - Décembre 2019

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est

#### Contexte:

Depuis 2015, les rapports d'activité harmonisés répondent à une demande de l'Agence Régionale de la Santé. L'objectif est de disposer d'un état des lieux des modalités d'accompagnements pour les enfants en situation de handicap permettant ainsi une meilleure lecture de l'offre de service sur les territoires, en harmonisant les données à produire par chaque structure et chaque année. Étant une analyse pluriannuelle, la production des indicateurs doit également permettre de mettre en exergue les évolutions observables concernant l'offre d'accompagnement et les publics concernés.

Afin de définir les éléments nécessaires à la constitution des rapports harmonisés, un comité de pilotage a rassemblé des professionnels de l'ARS (le financeur), du CREAI et des représentants des établissements médico-sociaux (IME, IEM, ITEP, IES, EEAP) et SESSAD concernés.

# Sommaire

GLOSSAIRE DES SIGLES	5
Partie 1 – Taux de réponse des EEAP	7
Partie 2 – Modalités d'accueil en EEAP	8
Autorisations : publics et modalités d'accueil	8
Partie 3 – Ressources humaines	9
Plateau technique	9
Types de contrat	13
Encadrement pédagogique pendant l'année	13
Stagiaires accueillis pendant l'année	13
Âge du personnel	14
Ancienneté du personnel	14
Formation du personnel au cours de l'année	15
Implication des familles et CVS	15
Partie 4 – Accueils et profils du public accueilli	16
Amplitude d'ouverture et taux d'occupation	16
Admissions, accueil temporaire, taux de rotation	16
Focus sur les jeunes relevant de l'Amendement Creton	17
Répartition des effectifs par modalité d'accueil (file active)	17
Absences et motifs d'absence	18
Profils des jeunes accompagnés	19
Accompagnement antérieur des jeunes présents	20
Âge des jeunes accompagnés	20
Délais d'admission	21
Focus sur les enfants et adolescents entrés en EEAP en 2018	21
Jeunes entrés en EEAP en 2018 : Scolarisation avant l'admission	22
Jeunes entrés en EEAP en 2018 : Prise en charge antérieure	23

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Gran Focus sur les enfants et adolescents sortis d'EEAP en 2018	
Durée moyenne de séjour	24
Activité ou accueil en journée des jeunes après leur sortie	25
Logement ou hébergement des jeunes après leur sortie	26
Suivi des jeunes ayant quitté l'EEAP	26
Partie 5 – Couverture géographique	27
Localisation des EEAP et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence	27
Aire d'attraction des enfants en EEAP	28
Partie 6 – Réseau partenarial	29
Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS) / Structure de la petite enfance / Education nationale	29
Protection à l'enfance	30
INDICATEUR: Professionnels libéraux	30
Insertion professionnelle	31
Structures/services hospitaliers	31
Services de l'Etat	31
Partie 7 – Prévention et promotion de la santé	32
Surpoids et obésité des jeunes accueillis	32
Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins	33
Partie 8 – Résultats spécifiques aux EEAP	34
Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance	34
Inclusion scolaire	34
Prise en charge éducative et thérapeutique	35
Capacité de communication des jeunes accompagnés	36
Transports	37
Annexe – Listes des établissements avant rénondu à l'enquête	38

### **GLOSSAIRE DES SIGLES**

ASE	Aide Sociale à l'Enfance	ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
CAMSP	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce	LFPC	Langue Française Parlée Complétée
CUI	Contrat Unique d'Insertion	LSF	Langue des Signes Française
ETP	Equivalent Temps Plein	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
EA	Entreprise Adaptée	MECS	Maisons d'Enfants à Caractère Social
EEAP	Etablissements et services pour Enfants ou	MFR	Maison Familiale Rurale
Adolescen	ts Polyhandicapés	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
EREA	Etablissements Régionaux d'Enseignement	PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
Adapté		TCC	Trouble des Conduites et des Comportements
ESAT	Etablissements et Services d'Aide par le Travail	TED	Trouble Envahissant du Développement
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux	TSA	Troubles du Spectre de l'Autisme
ESS	Equipe de Suivi de la Scolarisation	UE	Unité d'Enseignement
FA	File Active	RAH	Rapport d'Activité Harmonisé
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé	SAVS	Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
FAS	Foyer d'Accueil Spécialisé	SEGPA	Sections d'Enseignement Général et Professionnel
IEM	Institut d'Education Motrice	Adapté	<b>6</b>
IES	Institut d'Education Sensorielle	SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
IMC	Indice de Masse Corporelle	ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
IME	Instituts Médico-éducatifs		

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est

Ce rapport a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Etablissements et services pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés (EEAP) du Grand Est. Les résultats présentés portent sur les données d'activité de l'année 2018. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour 13 des 13 établissements concernés, ce qui correspond à un taux de réponse de 100 %. La liste, par département, des établissements ayant répondu à l'enquête est disponible en annexe. Le classement des établissements par catégorie a tenu compte des réponses indiquées par les répondants. Ainsi, certaines structures ont pu être intégrées soit dans la catégorie IME, soit dans la catégorie EEAP selon leurs réponses.

Au regard du nombre de structures par département, les résultats ne seront pas présentés par département mais par territoire ante-régional et au niveau régional.

	Champagne-Ardenne					Lorraine				Alsace		
	Ardennes	Marne	Aube	Haute- Marne	Meuse	Moselle	Meurthe- Et- Moselle	Vosges	Haut- Rhin	Bas-Rhin	Grand Est	
Nombre d'EEAP	0	0	1	2	1	2	2	2	2	1	13	
dont répondant	0	0	1	2	1	2	2	2	2	1	13	
Taux de retour			100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

## Avertissement sur la qualité des réponses aux différentes questions

Le nombre d'établissement correspond aux structures agréées exclusivement pour un public polyhandicapé (annexes XXIV ter). Ainsi, les données relatives aux sections polyhandicap ou handicaps complexes existant dans les IME, IEM ou IES ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Tous les établissements ayant renseigné un rapport n'ont pas systématiquement donné réponse à l'ensemble des questions posées.

Par conséquent, et pour exemple, tous les tableaux présentant des résultats concernant la file active ou les effectifs au 31 décembre n'indiquent pas les mêmes totaux, du fait d'une information demandée non connue ou non collectable.

Pour autant, dans cette restitution, le parti est pris de laisser apparaître tel quel l'ensemble des résultats produits par les établissements, sans redressement, ni avertissement particulier. En effet, les tendances qu'ils dégagent peuvent apporter des éléments de connaissance tout aussi intéressants et pertinents que les volumes et/effectifs auxquelles elles se rapportent.

Autorisations : publics et modalités d'accueil

			Champ Arde		Lorraine		Alsace		Gran	d Est
	Nb de places autorisées		3	6	19	6	107		33	9
Nombre total	de places autorisées selon l'a	grément	nb de places	%						
	Déficiences intellectuelles		0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Déficiences psychiques (y cor	mpris TCC)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Troubles du spectre de l'autis	sme (TSA)	0	0%	0	0%	2	2%	2	<1%
	Déficiences motrices		0	0%	0	0%	3	3%	3	<1%
Par type de déficience	Déficiences visuelles		0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Déficiences auditives		0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Troubles sévères du langage	(dysphasie)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Polyhandicap		36	100%	196	100%	101	95%	333	99%
	Ensemble		36	100%	196	100%	106	100%	338	100%
	Internat		0	0%	102	52%	36	34%	138	41%
	Semi-internat		36	100%	86	44%	70	65%	192	57%
Par modalité d'accueil	Suivi milieu ordinaire / domic	cile	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Par modalite d'accuell	Accueil temporaire		0	0%	8	4%	1	1%	9	3%
	Autre modalité		0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Ensemble		36	100%	196	100%	107	100%	339	100%
	Ages moyens	3,	7	3,	6	3,	3	3,	5	
		Age max.	19	,3	19	,1	20	0	19	,4

Au total, les EEAP du Grand Est ayant participé à l'enquête disposent de 339 places autorisées selon leur agrément.

La majorité des places d'accueil correspond logiquement à un agrément pour des personnes avec un polyhandicap (99 %). Ce tableau porte uniquement sur les agréments, ce qui signifie que les personnes accueillies peuvent être concernées par plusieurs types de déficiences. Les autres places sont dédiées aux enfants avec autisme (2 places dans l'ancienne région alsacienne) et aux jeunes avec des déficiences motrices (3 places).

Près de 6 places sur 10 sont réservées à des accueils en semi-internat (c'est-à-dire en accueil de jour) et environ 4 places sur 10 correspondent à de l'internat. L'accueil temporaire est très peu représenté au niveau des agréments (3%). À noter qu'il n'existe pas de places en internat dans les départements de l'ante Champagne-Ardenne. D'autre part, en Lorraine, on dénombre plus de places en internat qu'en semi-internat, respectivement 102 contre 86.

L'âge minimum d'accueil agréé est en moyenne de 3,5 ans, pour un âge maximum de 19,4 ans. L'amplitude des âges est plus élevée en Alsace que dans le reste de la région.

#### Plateau technique

Globalement, 667 professionnels intervenaient dans les 13 EEAP du Grand Est, au 31 décembre 2018, pour un équivalent de 418,92 ETP réels, soit 31,03 ETP de plus que prévus et budgétés.

Les AMP et les aides-soignants sont les plus largement représentés dans les EEAP, avec respectivement des effectifs de 109 et 84 professionnels. C'est également au sein de ces professions que l'écart entre les ETP budgétés et ETP réels est le plus important (13,46), essentiellement en lien avec les aides-soignants travaillant dans l'ancienne région Lorraine (12,73).

Pour tous les autres métiers et catégories, les écarts entre les ETP budgétés et réels sont relativement faibles.

La catégorie : personnel éducatif, pédagogique et social comptabilise 179 professionnels dont 109 AMP. On notera, en Champagne-Ardenne et en Lorraine, une infériorité des ETP réels par rapport aux prévisionnels pour les AMP.

62 % des EEAP estiment que le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus est une situation récurrente, cette situation est davantage prégnante en Lorraine (71%) et Champagne-Ardenne (67 %) contre seulement 33 % des EEAP en Alsace.

	Catégorie	Pers	sonnel de	direction	, d'encadr	ement (	et d'adminis	tration		Pers	onnel des	services gén	iéraux	
	Fonction	Directeur général	Directeur	Directeur adjoint	Directeur des ressources humaines	Chef de service	Agent administratif et personnel de bureau	Autre personnel administratif	Sous- total	Agent de service général	Maitresse de maison	Ouvrier professionnel	Surveillant de nuit	Sous- total
	Nb pers.	4	2	0	0	7	23	0	36	11	3	13	0	27
Champagne-	Nb ETP budgétés (1)	0,0	0,3	0,6	0,0	1,2	2,1	0,0	4,2	1,7	1,4	0,3	0,0	3,3
Ardenne	Nb ETP réels (2)	0,1	0,3	0,0	0,0	1,2	2,1	0,0	3,6	1,7	1,4	0,3	0,0	3,3
	Écart (2-1)	0,02	0	-0,64	0	0	0	0	-0,62	0	0	-0,03	0	-0,03
	Nb pers.	1	7	2	0	9	16	8	43	23	13	10	2	48
Lauvaina	Nb ETP budgétés (1)	0,35	2,72	2,00	0,00	5,36	7,51	1,84	19,8	16,90	5,27	6,98	2,00	31,15
Lorraine	Nb ETP réels (2)	0,25	3,03	2,00	0,00	5,52	9,05	1,99	21,8	17,07	4,78	7,09	2,34	31,28
	Écart (2-1)	-0,1	0,3	0,0	0,0	0,2	1,5	0,2	2,06	0,2	-0,5	0,1	0,3	0,1
	Nb pers.	0	3	4	1	4	8	5	25	15	1	8	4	28
Alsace	Nb ETP budgétés (1)	0,0	1,5	1,4	0,4	3,8	3,7	2,3	13,1	10,3	0,3	4,1	4,0	18,8
Aisace	Nb ETP réels (2)	0,0	1,5	1,4	0,3	2,8	4,2	2,1	12,2	12,9	0,3	4,1	4,0	21,3
	Écart (2-1)	0	0	0	-0,1	-1	0,43	-0,2	-0,9	2,58	0	-0,01	0	2,6
	Nb pers.	5	12	6	1	20	47	13	104	49	17	31	6	103
Crond Fot	Nb ETP budgétés (1)	0,38	4,52	4,06	0,35	10,27	13,3	4,14	37,02	28,89	6,98	11,36	6	53,23
Grand Est	Nb ETP réels (2)	0,3	4,83	3,42	0,25	9,43	15,27	4,09	37,59	31,64	6,49	11,43	6,34	55,9
	Écart (2-1)	-0,1	0,3	-0,6	-0,1	-0,8	2,0	0,0	0,6	2,8	-0,5	0,1	0,3	2,67

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est

	Catégorie			Р	ersonnel édu	catif, péda	ngogique et	social	·	·	
	Fonction	Aide médico- psy	Animateur social	Assistant de service soc.	Éducateur de jeunes enfants	Éducateur spécialisé	Éducateur sportif	Moniteur éducateur	Musicothérapeute	Autre personnel éducatif, péda. et soc.	Sous- total
	Nb pers.	9	0	0	0	6	0	3	0	0	18
Champagne-	Nb ETP budgétés (1)	9,35	0,00	0,00	0,00	5,75	0,00	1,75	0,00	0,00	16,85
Ardenne	Nb ETP réels (2)	8,35	0,00	0,00	0,00	5,50	0,00	3,00	0,00	0,00	16,85
	Écart (2-1)	-1,00	0,00	0,00	0,00	-0,25	0,00	1,25	0,00	0,00	0,00
	Nb pers.	66	1	0	4	19	0	10	1	1	102
	Nb ETP budgétés (1)	56,03	0,30	0,70	2,99	14,85	0,00	7,30	0,35	0,90	83,42
Lorraine	Nb ETP réels (2)	54,92	0,29	0,40	3,00	16,05	0,00	8,22	0,62	1,00	84,50
	Écart (2-1)	-1,11	-0,01	-0,30	0,01	1,20	0,00	0,92	0,27	0,10	1,08
	Nb pers.	34	0	2	7	5	1	6	0	4	59
	Nb ETP budgétés (1)	29,00	0,00	0,50	6,70	5,00	1,00	5,40	0,00	2,17	49,77
Alsace	Nb ETP réels (2)	29,82	0,00	0,50	6,70	5,00	1,00	5,40	0,00	2,17	50,59
	Écart (2-1)	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,82
	Nb pers.	109	1	2	11	30	1	19	1	5	179
Crond Fat	Nb ETP budgétés (1)	94,38	0,30	1,20	9,69	25,60	1,00	14,45	0,35	3,07	150,04
Grand Est	Nb ETP réels (2)	93,09	0,29	0,90	9,70	26,55	1,00	16,62	0,62	3,17	151,94
	Écart (2-1)	-1,29	-0,01	-0,30	0,01	0,95	0,00	2,17	0,27	0,10	1,90

	Catégorie		Pe	ersonnel médical			
	Fonction	Médecin en rééducation fonctionnelle	Médecin généraliste	Pédiatre	Psychiatre, pédopsychiatre	Autre spécialité	Sous- total
	Nb pers.	0	2	0	0	0	2
Champagne-	Nb ETP budgétés (1)	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00	0,2
Ardenne	Nb ETP réels (2)	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00	0,2
	Écart (2-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	Nb pers.	6	6	3	1	2	18
Lorraino	Nb ETP budgétés (1)	0,68	1,58	1,26	0,14	0,33	4,0
Lorraine	Nb ETP réels (2)	0,64	1,61	1,06	0,04	0,33	3,7
	Écart (2-1)	-0,04	0,03	-0,20	-0,10	0,00	-0,31
	Nb pers.	2	3	1	2	0	8
Alasas	Nb ETP budgétés (1)	0,12	0,74	0,05	0,20	0,00	1,11
Alsace	Nb ETP réels (2)	0,12	0,74	0,05	0,20	0,00	1,11
	Écart (2-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
	Nb pers.	8	11	4	3	2	28
Cuonal Fat	Nb ETP budgétés (1)	0,80	2,48	1,31	0,34	0,33	5,3
Grand Est	Nb ETP réels (2)	0,76	2,51	1,11	0,24	0,33	5,0
	Écart (2-1)	-0,04	0,03	-0,20	-0,10	0,00	-0,31

	Catégorie					Psychologues et	personnel	paramédical						
	Fonction	Aide- soignant	Auxiliaire de puéri- culture	Ergo- thérapeute	Infirmier	Masseur kinésithérapeute	Ortho- phoniste	Orthoptiste	Psychologue	Psychomotricien, rééducateur en motricité	Autre pers. para- médical	Sous- total	Autre	TOTAL
	Nb pers.	1	1	1	4	0	0	0	4	3	0	14	0	97
Champagne	Nb ETP budgétés (1)	1,00	1,00	0,85	1,80	0,85	0,00	0,00	1,31	1,61	0,00	8,42	0,00	32,93
-Ardenne	Nb ETP réels (2)	1,00	1,00	0,85	1,80	0,00	0,00	0,00	1,31	1,60	0,00	7,56	0,00	31,42
	Écart (2-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,85	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,86	0,00	-1,51
	Nb pers.	68	27	11	27	8	3	0	8	5	17	174	1	386
Lorraine	Nb ETP budgétés (1)	35,19	17,78	5,79	20,26	6,60	2,63	0,00	2,62	1,71	3,19	95,77	0,00	234,11
	Nb ETP réels (2)	47,92	19,45	6,04	18,53	5,66	2,17	0,00	2,65	1,73	6,43	110,58	0,48	252,36
	Écart (2-1)	12,73	1,67	0,25	-1,73	-0,94	-0,46	0,00	0,03	0,02	3,24	14,81	0,48	18,25
	Nb pers.	15	6	3	11	3	1	1	5	4	5	54	10	184
Alsace	Nb ETP budgétés (1)	14,04	7,75	2,10	5,41	2,42	0,10	0,30	1,75	2,18	2,10	38,15	0,00	120,85
	Nb ETP réels (2)	14,77	7,56	1,95	5,41	2,06	0,10	0,30	1,46	1,77	5,12	40,50	9,42	135,14
	Écart (2-1)	0,73	-0,19	-0,15	0,00	-0,36	0,00	0,00	-0,29	-0,41	3,02	2,35	9,42	14,29
	Nb pers.	84	34	15	42	11	4	1	17	12	22	242	11	667
Grand Est	Nb ETP budgétés (1)	50,23	26,53	8,74	27,47	9,87	2,73	0,30	5,68	5,50	5,29	142,34	0,00	387,89
	Nb ETP réels (2)	63,69	28,01	8,84	25,74	7,72	2,27	0,30	5,42	5,10	11,55	158,64	9,90	418,92
	Écart (2-1)	13,46	1,48	0,10	-1,73	-2,15	-0,46	0,00	-0,26	-0,40	6,26	16,30	9,90	31,03

Types de contrat

Au 31/12

	Champagn	e-Ardenne		Lorraine	Als	sace	Grand Est	
Type de contrat	Nb	Nb ETP réels	Nb	Nb ETP réels	Nb	Nb ETP réels	Nb	Nb ETP réels
CDI	97	31,42	334	231,28	156	107,18	587	369,88
CDD	3	0,07	117	26,56	19	16,42	139	40,45
dont CDD remplacement	0	0	93	12,91	19	16,42	112	29,33
Intérim	0	0	0	0	1	0,05	1	0,05
Contrat de professionnalisation*	0	0	0	0	3	3	3	3
Contrat d'apprentissage	2	0,04	1	0,48	1	1	4	1,52
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	0	0	6	4,13	0	0	6	4,13
Autres	0	0	0	0	2	2	2	2
Total	102	31,53	458	262,45	182	127,05	742	421,03

<sup>\*</sup>Contrat de professionnalisation concernes : (contrat aidé, contrat d'avenir, contrat d'accompagnement, contrat unique d'insertion.)

Les établissements médico-sociaux peuvent être amenés, pour diverses raisons, à recruter du personnel sur des types de contrats non pérennes. Ainsi, en 2018, les EEAP ont accueilli 742 salariés, et qui représentaient 421,03 ETP. Les contrats les plus souvent signés sont des CDI (587) et des CDD (139).

Dans le Grand Est, les personnes en CDD de remplacement représentent 16,8 % de l'effectif total du plateau technique (24,1 % en Lorraine et 10,3 % en Alsace).

Encadrement pédagogique pendant l'année

Concernant les professionnels chargés des unités d'enseignement (UE), un EEAP du Grand-Est (en Lorraine) a déclaré 1 ETP d'enseignant mis à disposition par l'Education nationale. Stagiaires accueillis pendant l'année

		Nombre de stagiaires	% de stagiaires rémunérées	Nombre d'heures cumulées	Nombre d'heures rémunérées
Champagne-	rémunéré	0	0%	0,0	0
Ardenne	non rémunéré	23	0%	4200	
Lorraine	rémunéré	7	6%	3036	3036
Lorraine	non rémunéré	118	0%	18970	
Alessa	rémunéré	1	2%	143	143
Alsace	non rémunéré	42	Z 70	6990	
r	rémunéré	8	4%	3179	3179
Grand Est	non rémunéré	183	470	30160	

191 stagiaires, tous domaines confondus, ont été accueillis dans des EEAP du Grand Est en 2018. 4 % (8 sur 191) ont effectué un stage rémunéré, c'est-à-dire au moins égal à deux mois.

Au 31/12

		pagne- enne	Lori	raine	Alsa	ace	Grand Est		
Classes d'âge	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
- de 20 ans	0	0%	0	0%	3	2%	3	0%	
20-29 ans	9	11%	81	19%	29	16%	119	17%	
30-39 ans	16	20%	90	21%	43	24%	149	22%	
40-49 ans	21	26%	114	27%	49	27%	184	27%	
50-54 ans	15	19%	59	14%	27	15%	101	15%	
55-59 ans	14	18%	53	12%	20	11%	87	13%	
60-64 ans	5	6%	21	5%	9	5%	35	5%	
65 ans ou +	0	0%	9	2%	1	1%	10	1%	
Total	80	100%	427	100%	181	100%	688	100%	

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2018, environ la moitié des professionnels en exercice ont entre 30 et 49 ans. 19 % des salariés ont 55 ans ou plus, soit légèrement plus que les moins de 30 ans. Les structures par âge des territoires sont relativement semblables, même si plus âgé en Champagne-Ardenne.

Ancienneté du personnel *Au 31/12* 

		Champagne- Ardenne		rraine	Alsace		Grand	d Est
Intervalles	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
- de 1 an	12	15%	78	18%	33	18%	123	18%
1-4 ans	19	24%	112	26%	44	24%	175	25%
5-9 ans	16	20%	61	14%	45	25%	122	18%
10-19 ans	20	25%	89	21%	36	20%	145	21%
20 ans ou +	13	16%	88	21%	23	13%	124	18%
Total	80	100%	428	100%	181	100%	689	100%

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. 18 % des professionnels exercent dans les EEAP du Grand Est depuis moins d'1 an et 18 % depuis 20 ans ou plus. Globalement, la distribution de l'ancienneté professionnelle est relativement équilibrée.

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est Formation du personnel au cours de l'année

Au cours de l'année 2018, dans les EEAP, les formations ont réuni 740 personnes. Parmi ces personnes, 73 % (538) ont suivi une ou plusieurs formations d'adaptation et/ou de développement des compétences, 21 % de l'effectif ont suivi une ou plusieurs formations obligatoires. En termes d'heures, ce sont les formations diplômantes qui nécessitent le plus d'heures, suivies par les formations d'adaptation et/ou de développement des compétences. Les formations de validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été suivies par 4 personnes dans tout le Grand Est.

Implication des familles et CVS

File active

Dans ce sujet, la notion de « familles » correspond aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

	Champagne- Ardenne		Lor	raine	Alsa	ice	Gran	ıd Est
	Nb	Nb % / FA		% / FA	Nb	% / FA	Nb	% / FA
Nombre de familles présentes (au moins un des deux parents) à l'élaboration du PPA	36	84%	162	73%	112	94%	310	81%
	Nb	% / FA	Nb	% / FA	Nb	% / FA	Nb	% / FA
Droit des usagers - Nombre d'enfants pour lesquels au moins une réunion avec l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année	2	5%	7	4%	0	0%	9	3%

D'après les données collectées concernant les jeunes de la file active, 80 % des familles étaient présentes lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de leur enfant. Cette part s'élève à 73 % en Lorraine contre 94 % en Alsace.

Au cours de l'année, 3 % des enfants de la file active au moins une réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année. A noter qu'en Alsace aucune réunion avec l'Equipe de Suivi de la Scolarisation s'est tenue durant l'année.

12 EEAP sur 13 disposent d'un Conseil de la Vie Sociale (1 EEAP en Lorraine n'en dispose pas). Parmi les structures en disposant, 11 n'ont rencontré aucune difficulté lors de sa constitution et un EEAP en Lorraine a rencontré ponctuellement une difficulté.

#### Amplitude d'ouverture et taux d'occupation

	Champagne-Ardenne		Champagne-Ardenne			Lorraine		Alsace			Grand Est		
	Global	Internat	Semi-internat	Global	Internat	Semi-internat	Global	Internat	Semi-internat	Global	Internat	Semi-internat	
Nombre médian de jours d'ouverture	193	/	193	286,5	365	204	284,5	365	207	207	365	205,5	
mini (étab.)	193	/	193	198	168	180	204	365	204	193	168	180	
maxi (étab.)	207	/	207	365	365	213	365	365	208	365	365	213	
Taux d'occupation des places financées (région)	88%	/	88%	85%	84%	88%	78%	89%	89%	83%	85%	88%	
mini (étab.)	84%	/	84%	75%	71%	84%	72%	85%	84%	72%	71%	84%	
maxi (étab.)	128%	/	128%	92%	94%	115%	92%	91%	92%	128%	94%	128%	

Dans le Grand Est, les EEAP ayant répondu à l'enquête sont ouverts, en médiane, **207 jours** dans l'année, avec un minimum de **193 jours** et un maximum de **365 jours**, soit un peu plus de 27 semaines à 52 semaines par an.

Le taux d'occupation des places financées (global), établi en rapportant le nombre de journées réalisées sur le nombre de journées théoriques, atteint quant à lui 83 % pour l'ensemble des EEAP. À noter qu'en Champagne-Ardenne le taux d'occupation atteint 88 % et 78 % en Alsace.

Le rapport entre le nombre de journées réalisées et le nombre de journées financées renvoi un taux de réalisation de l'activité global de 97 %, avec des résultats hétérogènes dans les structures. Le taux le plus bas est de 86 %, le plus élevé est de 106 %.

#### Admissions, accueil temporaire, taux de rotation

	Champagr	e-Ardenne	Lorr	aine	Als	ace	Gra	nd Est
	nb	Médiane	nb	Médiane	nb	Médiane	nb	Médiane
Nombre d'admissions par an (Hors accompagnement temporaire)	7	2	20	2	7	2	34	6
Nombre de places financées par an (Hors accompagnement temporaire)	36	8	188	20	106	32	330	24
Taux de rotation des places financées (Hors accompagnement temporaire)	18,1%	-	8,2%	-	4,7%	-	8,2%	-
mini (étab.)	0%	-	3%	-	3%	-	0%	-
maxi (étab.)	23%	-	15%	-	7%	-	23%	-
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire par an	0	0	36	1	4	2	40	0
Nombre de places financées en accompagnement temporaire par an	0	0	9	1	3	1	12	0
Nombre moyen de personnes admises en accompagnement temporaire	/	-	4	-	1,3	-	3,3	-

En 2018, dans les EEAP du Grand Est, 34 jeunes ont été admis (hors accompagnement temporaire), soit 6 jeunes par structure (en médiane) et 330 places ont été financées cette même année. Par conséquent, le taux de rotation des places financées atteint 8,2 % pour l'ensemble de la région, avec un écart notable entre l'Alsace (4,7 %) et la Champagne-Ardenne (18,1 %). En ce qui concerne les admissions en accompagnement temporaire, les EEAP en ont accueilli 40 en 2018.

Focus sur les jeunes relevant de l'Amendement Creton

File active

	Champagne- Ardenne	Lorraine	Alsace	Grand Est
File active des personnes accompagnées durant l'année	43	222	119	384
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	4	34	20	58
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans	4	29	13	46
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus	0	1	6	7
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	9,3%	15,3%	16,8%	15,1%

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale à la population présente au 31 décembre 2018 à laquelle sont ajoutées les sorties définitives survenues dans l'année. En 2018, la somme des files actives des EEAP correspond à 384 jeunes accompagnés. Parmi eux, 15,1 % sont accompagnés sur un mode dérogatoire ou hors autorisation. Le taux de personnes en dérogation ou hors autorisation varie relativement selon le département, atteignant son plus bas niveau dans l'ancienne région champenoise (9,3 %) et à l'inverse, son plus haut niveau dans l'ancienne région alsacienne (16,8 %). La grande majorité des jeunes adultes relevant de l'Amendement Creton a moins de 24 ans.

Répartition des effectifs par modalité d'accueil (file active)

		mpagne- denne	Lorr	aine	Alsa	ice	Gran	d Est
Répartition de la FA par modalité d'accueil	43	100%	230	100%	117	100%	390	100%
Dont internat complet (soit 7 jours sur 7)	0	0%	74	32%	34	29%	108	28%
Dont internat de semaine (soit 5 jours sur 7)	0	0%	25	11%	5	4%	30	8%
Dont accueil de jour	27	63%	76	33%	77	66%	180	46%
Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)	0	0%	23	10%	1	1%	24	6%
Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour)	16	37%	15	7%	0	0%	31	8%
Dont prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Dont accueil/accompagnement temporaire	0	0%	17	7%	0	0%	17	4%

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2018, 46 % des enfants ont été accueillis en accueil de jour. À noter que la répartition de la file active selon les modalités d'accueil est très hétérogène selon le territoire. Plus de 6 jeunes sur 10 sont en accueil de jour en Champagne-Ardenne et en Alsace contre 3 jeunes sur 10 en Lorraine. D'autre part, on ne compte aucun enfant en internat complet ou de semaine en Champagne Ardenne contre, 43 % en Lorraine et 33 % en Alsace. L'accueil de jour séquentiel est plus répandu en Champagne-Ardenne que dans le reste de la région (37 % contre 8 % au niveau régional).

Absences et motifs d'absence

File active

	Champagne- Ardenne		Lorra	ine	Alsa	Alsace		Est
Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active) Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	1505 6287 2738		8	10530				
dont les EEAP répondants ont détaillés le motif	1 505	%	4 039	%	2 738	%	8 282	%
dont pour hospitalisation	72	5%	728	18%	339	12%	1 139	14%
dont pour maladie	115	8%	761	19%	1 061	39%	1 937	23%
dont pour sortie autorisée	654	43%	2 071	51%	738	27%	3 463	42%
dont motif injustifié	18	1%	61	2%	221	8%	300	4%
dont autres	646	43%	418	10%	379	14%	1 443	17%
Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	42	-	139	-	30	-	211	-
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné ayant été absents au moins une fois (région)	35,8	-	30,1	-	17,2	-	29,4	-
mini (étab.)	24,2	-	8,6	-	17,2	-	8,6	-
maxi (étab.)	40,3	-	102,2	-	17,2	-	102,2	-

Globalement, concernant le suivi des absences, les pratiques ne sont pas les mêmes selon les départements. En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 29,4 journées au cours de l'année 2018 avec un minimum de 8,6 journées et un maximum de 102,2 journées. La Champagne-Ardenne comptabilise le nombre moyen de journées d'absence par jeune le plus élevé, soit 35,8 journées par jeune accompagné.

42 % des absences correspondent à une sortie autorisée et 37 % à des absences liées à des difficultés de santé du jeune (maladie, hospitalisation). À noter que dans l'ancienne région lorraine le motif de sortie le plus fréquent est une sortie autorisée (51%), tandis qu'en Alsace ce motif représente 27 % des situations.

Profils des jeunes accompagnés

Au 31/12

	Champagne- Ardenne		Lorra	aine	Als	Alsace		nd Est
Déficience principale	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Déficience intellectuelle	28	<mark>65%</mark>	11	6%	19	26%	58	19%
Trouble du psychisme, du								
comportement et de la	0	0%	18	10%	3	4%	21	7%
communication								
Troubles de la parole et du langage	0	0%	17	9%	0	0%	17	6%
Déficiences auditives	0	0%	4	2%	0	0%	4	1%
Déficiences visuelles	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Déficiences motrice	0	0%	59	32%	0	0%	59	20%
Déficiences métaboliques	1	2%	2	1%	0	0%	3	1%
Cérébrolésions	3	7%	0	0%	0	0%	3	1%
Autres types de déficiences	11	26%	76	41%	50	69%	137	45%
TOTAL	43	35%	187	94%	72	74%	302	100%

	Champagne- Ardenne		Lorr	aine	Alsace		Grai	nd Est
Déficience associée	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Déficience intellectuelle	6	8%	100	45%	0	0%	106	28%
Trouble du psychisme, du								
comportement et de la	27	35%	4	2%	17	20%	48	12%
communication								
Troubles de la parole et du langage	10	13%	41	18%	44	51%	95	25%
Déficiences auditives	0	0%	2	1%	4	5%	6	2%
Déficiences visuelles	2	3%	14	6%	17	20%	33	9%
Déficiences motrice	29	38%	59	27%	4	5%	92	24%
Déficiences métaboliques	3	4%	1	0%	0	0%	4	1%
Cérébrolésions	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
Autres types de déficiences	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	77	100%	222	100%	86	100%	385	100%

45 % des jeunes accueillis en EEAP au 31 décembre 2018, dans le Grand Est, présentent pour déficience principale un autre type de déficience que celles listées. 20 % des jeunes ont pour déficience principale une déficience motrice et 19 % une déficience intellectuelle. On peut noter qu'en Champagne-Ardenne, la part des jeunes avec une déficience intellectuelle atteint 65 % contre 6 % en Lorraine.

Dans 28 % des situations, la déficience associée correspond à une déficience intellectuelle (45 % en Lorraine et 0 % en Alsace) et dans 25 % des cas à des troubles de la parole et du langage et 24 % à une déficience motrice avec des profils hétérogène selon le territoire.

	Champagne-Ardenne		Lor	raine	Alsace		Gra	nd Est
Nombre de jeunes accompagnés (y compris en accueil temporaire) au 31/12 concernés ou en situation de :	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.
Handicap rare	17	35%	36	19%	20	18%	73	21%
Polyhandicap	22	45%	181	94%	85	77%	288	82%
TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme)	1	2%	15	8%	11	10%	27	8%
Epileptiques - Epilepsie active (plus de 12 crises par an)	20	41%	52	27%	16	14%	88	25%
Epileptiques - Epilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	0	0%	28	15%	21	19%	49	14%

Ainsi, parmi l'ensemble des enfants accompagnés en EEAP au 31 décembre 2018, 288 sont concernées par un polyhandicap, soit 82 %. Cette part atteint 94 % en Lorraine. Les EEAP du Grand Est accueillent 73 enfants avec un handicap rare (soit 21 % au niveau régional et un maximum de 35 % en Champagne-Ardenne) et 27 enfants atteints d'un trouble du spectre autistique. Concernant l'épilepsie, on dénombre 49 enfants avec une épilepsie stabilisée ou modérément active et 88 avec une épilepsie active.

Selon l'arrêté n°186 du 2 août 2000, « le handicap rare correspond à une configuration rare de déficiences ou de troubles associés, incluant fréquemment une déficience intellectuelle, et dont le taux de prévalence ne peut être supérieur à un cas pour 10 000 habitants. Sa prise en charge nécessite la mise en œuvre de protocoles particuliers qui ne sont pas la simple addition des techniques et moyens employés pour compenser chacune des déficiences considérées ».

Au 31/12

	Champagne- Ardenne		Lorra	ine	Als	ace	Gran	d Est
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	30	70%	41	21%	11	16%	82	27%
Provenant d'un établissement de santé	1	2%	45	24%	1	1%	47	15%
Provenant d'un établissement médico-social	12	28%	56	29%	32	46%	100	33%
Provenant d'un service médico-social	0	0%	49	26%	22	31%	71	23%
Autre provenance	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Provenance inconnue	0	0%	0	0%	4	<mark>6%</mark>	4	1%
TOTAL	43	100%	191	100%	70	100%	304	100%

Parmi l'ensemble des enfants accompagnés en EEAP et présents au 31 décembre 2018, 33 % des jeunes provenaient, avant leur entrée, d'un autre établissement médico-social et 27 % provenaient du domicile ou du milieu ordinaire. Cependant, la provenance des enfants diffère d'un territoire départemental à l'autre. En effet, en Champagne-Ardenne la provenance des enfants du domicile ou du milieu ordinaire est plus répandue que dans le reste de la région (70 % contre 27 % au niveau régional). À noter que pour 6 % des jeunes la provenance est inconnue en Alsace.

Âge des jeunes accompagnés *Au 31/12* 

	Champa Arden	_	Lorraine		Alsace		Gran	d Est
Classes d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 an	0	0%	0	0%	1	1%	1	0%
1 à < 2 ans	0	0%	2	1%	0	0%	2	1%
2 à < 3 ans	0	0%	1	1%	1	1%	2	1%
3 à < 4 ans	1	2%	5	3%	2	2%	8	2%
4 à < 5 ans	0	0%	4	2%	2	2%	6	2%
5 à < 6 ans	4	8%	2	1%	4	4%	10	3%
6 à 10 (inclus)	15	31%	42	22%	23	21%	80	23%
11 à 15 ans (inclus)	17	35%	64	33%	30	27%	111	31%
16 à 17 ans (inclus)	7	14%	32	17%	17	15%	56	16%
18 à 19 ans (inclus)	1	2%	13	7%	17	15%	31	9%
20 à 24 ans (inclus)	4	8%	28	15%	14	13%	46	13%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	49	100%	193	100%	111	100%	353	100%

La majorité des jeunes accompagnés en EEAP au 31 décembre 2018 ont entre 6 et 15 ans, et un quart ont entre 16 et 19 ans. 13 % de la population accueillie est âgée d'au moins 20 ans, soit l'âge à partir duquel il s'agit de modalité d'accueil dérogatoire.

Délais d'admission

Champagne- Ardenne	Lorraine	Alsace	Grand Est
1 années	0 années	2 années	1 années
10 mois	8 mois	1 mois	2 mois
13 jours	6 jours	15 jours	23 jours

Le délai d'admission, c'est-à-dire le délai moyen entre la "date de début des prestations accordées" (notification) et la "date d'admission dans la structure", des jeunes entrants en EEAP en 2018 (hors accompagnement temporaire) est d'environ 1 an et 2 mois dans le Grand Est. À noter qu'il est de 8 mois en Lorraine et de 2 ans en Alsace. Toutefois, ces résultats doivent prendre en compte le fait que certains jeunes, au moment du délai d'admission, n'étaient pas sans solution.

Globalement, les EEAP du Grand Est expliquent leurs délais d'admission par le manque d'offre alternative sur le territoire (36 % des réponses), le manque d'offre alternative sur le territoire (24 %), l'augmentation des durées de prise en charge (24 %) et le manque de place dans un autre établissement (16 %).

Focus sur les enfants et adolescents entrés en EEAP en 2018

	Champa Arder		Lorraine Alsace		Grand Est			
Classes d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 an	0	0%	0	0%	1	14%	1	2%
1 à < 2 ans	0	0%	1	4%	0	0%	1	2%
2 à < 3 ans	0	0%	1	4%	1	14%	2	5%
3 à < 4 ans	1	13%	3	11%	1	14%	5	12%
4 à < 5 ans	0	0%	2	7%	0	0%	2	5%
5 à < 6 ans	2	25%	1	4%	1	14%	4	9%
6 à 10 (inclus)	3	38%	9	32%	1	14%	13	30%
11 à 15 ans (inclus)	2	25%	6	21%	2	29%	10	23%
16 à 17 ans (inclus)	0	0%	3	11%	0	0%	3	7%
18 à 19 ans (inclus)	0	0%	2	7%	0	0%	2	5%
20 à 24 ans (inclus)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	8	100%	28	100%	7	100%	43	100%

Dans le Grand Est, au cours de l'année 2018, les entrées en EEAP interviennent à tous les âges jusqu'à 19 ans inclus. Elles sont importantes de 5 ans jusqu'à 15 ans. Les enfants entrants les plus nombreux sont ceux âgés de 6 à 10 ans (30 % des entrants).

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est Jeunes entrés en EEAP en 2018 : Scolarisation avant l'admission

Compte tenu d'une mauvaise compréhension de la consigne de la question par certaines structures, qui ont répondu par rapport aux jeunes de la file active ou des présents au 31 décembre et non uniquement des entrants dans l'année, seules les données de 11 EEAP ont été exploitées.

	Champagne- Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Non scolarisé	6	75%	25	96%	7	100%	38	93%	
Scolarité dans un établissement MS uniquement									
UE interne à l'étab	0	0%	1	4%	0	0%	1	2%	
UE externalisé	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
UEMA	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire									
Une journée ou moins par semaine	1	13%	0	0%	0	0%	1	2%	
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine	1	13%	0	0%	0	0%	1	2%	
Scola	arité dans un e	établissem	ent scolai	re uniquer	nent				
ULIS	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
SEGPA	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
EREA	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Enseignement ordinaire à temps complet	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Enseignement ordinaire à temps partiel	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
PEJS (Pôle d'enseignement des jeunes sourds)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Total	8	100%	26	100%	7	100%	41	100%	

Dans le Grand Est, au cours de l'année 2018, 93 % des entrants en EEAP n'étaient pas scolarisés avant l'admission. Cela concerne la totalité des admis en Alsace et 75 % en Champagne-Ardenne.

Jeunes entrés en EEAP en 2018 : Prise en charge antérieure

Compte tenu d'une mauvaise compréhension de la consigne de la question par certaines structures, qui ont répondu par rapport aux jeunes de la file active ou des présents au 31 décembre et non uniquement des entrants dans l'année, seules les données de 10 EEAP ont été exploitées.

		pagne- enne	Lorraine		Alsace		Grand Est	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Uniquement en famille (à l'exclusion de								
toute autre modalité d'accueil, y compris	4	50%	2	12%	0	0%	6	20%
scolaire)								
Milieu ordinaire	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
CAMSP	2	25%	3	18%	3	60%	8	27%
CMPP	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
EEAP	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
IEM	0	0%	2	12%	0	0%	2	7%
IES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
IME	0	0%	2	12%	0	0%	2	7%
ITEP	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
SESSAD	2	25%	1	6%	0	0%	3	10%
Autres ESMS	0	0%	3	18%	1	20%	4	13%
Services de psychiatrie infanto-juvénile	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Professionnels paramédicaux libéraux	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres	0	0%	4	24%	1	20%	5	17%
Total	8	100%	17	100%	5	100%	30	100%

Les résultats sur la prise en charge antérieure à celle de l'EEAP accueillant indiquent que près de 3 enfants entrants sur 10 étaient pris en charge par un CAMSP et 2 enfants sur 10 par la famille.

12

60%

5

Champagne-**Grand Lorraine** Alsace **Ardenne** Est Nombre de sorties définitives dans l'année, y 6 27 5 38 compris les accueils temporaire Nombre de sorties définitives dans l'année 6 11 3 20 hors accueils temporaires

Dont sorties avec notification

Dont sorties sans notification

38 jeunes sont sortis définitivement en 2018 des EEAP du Grand Est. Parmi eux, 20 n'étaient pas en accueil temporaire et dans 60 % des cas, les sorties se sont réalisées avec une notification.

	Champa Arden		Lorraine		Alsace		Grand Est	
Classes d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 an	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1 à < 2 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2 à < 3 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3 à < 4 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
4 à < 5 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
5 à < 6 ans	0	0%	2	9%	0	0%	2	6%
6 à 10 (inclus)	1	17%	4	18%	0	0%	5	15%
11 à 15 ans (inclus)	1	17%	6	27%	2	40%	9	27%
16 à 17 ans (inclus)	1	17%	1	5%	1	20%	3	9%
18 à 19 ans (inclus)	0	0%	1	5%	0	0%	1	3%
20 à 24 ans (inclus)	3	50%	8	36%	2	40%	13	39%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	6	100%	22	100%	5	100%	33	100%

4

67%

2

6

55%

3

2

67%

0

Ces données concernent les jeunes sortis de l'EEAP entre le 1er janvier et le 31 décembre. Au moment de leur sortie de l'établissement, 39 % des jeunes avaient 20 ans ou plus. Cette proportion s'élève à 50 % en Champagne-Ardenne. Tandis qu'en Lorraine 36 % avaient au moins 20 ans. La moitié des enfants sont sortis entre 6 et 17 ans.

Durée moyenne de séjour

Champagne- Ardenne	Lorraine	Alsace	Grand Est
8 années	7 années	9 années	7 années
3 mois	1 mois	9 mois	7 mois
4 jours	12 jours	14 jours	25 jours

La durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement au cours de l'année est de 7 ans et 7 mois. Cette durée varie entre 8 ans et 3 mois à 7 ans et 1 mois selon les territoires.

Activité ou accueil en journée des jeunes après leur sortie

	Champagne	e-Ardenne	Lorraine		Alsace		Gran	d Est		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Education générale ou professionnelle										
Enseignement général. ou pro. ou apprentissage avec SESSAD	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Enseignement général. ou pro. ou apprentissage sans SESSAD	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
IME	1	17%	1	5%	0	0%	2	6%		
EEAP	0	0%	6	27%	0	0%	6	18%		
ITEP	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
IEM	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
IES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	Activ	ité professio	nnelle							
Activité à caractère professionnel en ESAT	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Emploi en entreprise adaptée	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Emploi en milieu ordinaire	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
En formation ou en stage	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	Autre	activité ou	accueil							
Hospitalisation en psychiatrie	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Autre hospitalisation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Accueil en MAS ou FAM	3	50%	6	27%	0	0%	9	27%		
Accueil en établissement à l'étranger	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Autre										
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	0	0%	2	9%	2	40%	4	12%		
Autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Activité inconnue	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Sans objet : décès	2	33%	7	32%	3	60%	12	36%		
Total	6	100%	22	100%	5	100%	33	100%		

Près d'un tiers des jeunes sortis d'EEAP en 2018 sont décédés. Cette part s'élève à 60 % en Alsace. Un peu plus d'un quart des enfants se sont orientés en MAS ou en FAM et près de 2 jeunes sur 10 ont rejoint un autre EEAP.

		Champagne- Ardenne		Lorraine		Alsace		d Est
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Logement personnel	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Hébergé chez parents, proches	3	50%	7	32%	2	40%	12	36%
Logement collectif (appartement collectif, foyer éclaté,)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Famille d'accueil	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Foyer d'hébergement	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Mas ou FAM	1	17%	4	18%	0	0%	5	15%
Etablissement de santé	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Etablissement social (MECS, maison relais,)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0	0%	4	18%	0	0%	4	12%
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Inconnu	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Sans objet : décès	2	33%	7	32%	3	60%	12	36%
TOTAL	6	100%	22	100%	5	100%	33	100%

Un tiers des jeunes sortis dans l'année sont retournés dans leur famille (chez les parents ou chez des proches) : c'est le cas de plus de 50 % des sorties en Champagne-Ardenne.

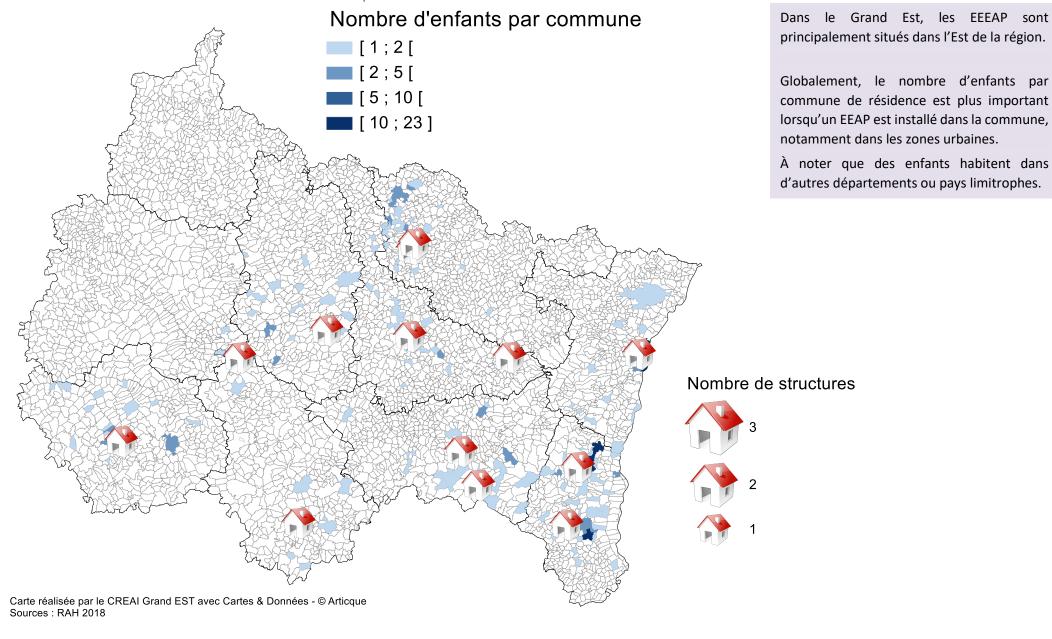
Un tiers des jeunes en EEAP en 2018 sont décédés.

Suivi des jeunes ayant quitté l'EEAP

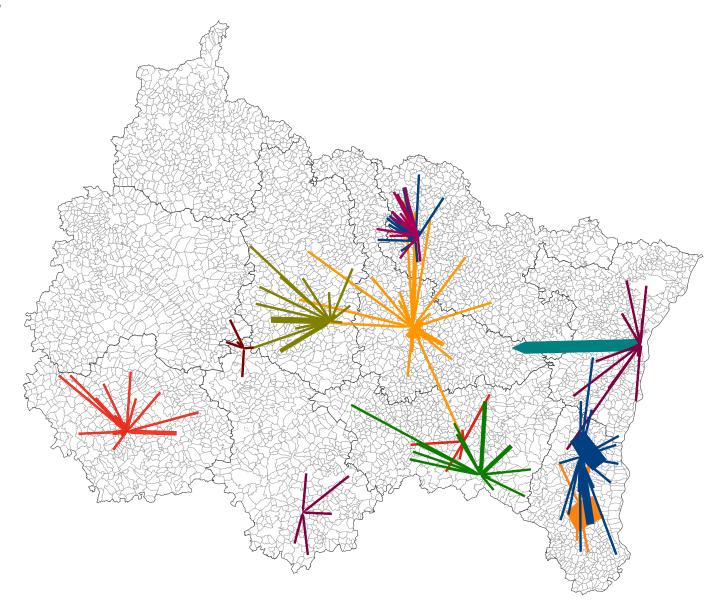
	Champagne- Ardenne	Lorraine	Alsace	Grand Est
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	2	13	13	28
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	11	42	15	68
Taux de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	18,2%	31,0%	86,7%	41,2%
Mini	0%	0%	60%	0%
Maxi	100%	67%	100%	100%

Parmi les jeunes sortis des EEAP du Grand Est au cours des trois dernières années, 41,2 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2018.

Cette activité de suivi est très diversement mise en œuvre selon les établissements dans la mesure où ce taux de suivi varie de 0 à 100 %. En Alsace au minimum 60 % des jeunes sortis au cours des trois dernières années ont bénéficié d'un acte de suivi. Tandis qu'en Lorraine au maximum 67 % des jeunes en ont bénéficié selon l'établissement. Localisation des EEAP et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence



Aire d'attraction des enfants en EEAP



Carte réalisée par le CREAI Grand EST avec Cartes & Données - © Articque Sources : RAH 2018

L'aire d'attraction des EEAP apparaît comme étant relativement proche de la commune d'installation de la structure et à l'intérieur même du département d'accueil, sauf quelques exceptions dans des établissements situés en Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin Bas-Rhin.

Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS) / Structure de la petite enfance / Education nationale

		Gran	d Est	
Catégorie ESMS	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
CAMSP	62%	12	2	0
CMPP	23%	4	1	0
ESAT	8%	2	2	1
FAM	15%	2	1	1
IMP	15%	3	2	0
IMPro	15%	2	1	0
IEM	8%	1	1	1
ITEP	0%	0	0	0
MAS	62%	13	8	5
SESSAD	46%	7	2	1
Autres ESMS	62%	15	6	5
Total	/	61	26	14

		Gran	d Est	
Catégorie de structure	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
Structures de la petite enfance	31%	4	2	1
Assistante maternelle	0%	0	0	0
Autres	15%	2	1	1
Total	/	6	3	2

Au cours de l'année 2018, les EEAP du Grand Est ont réalisé des partenariats avec 61 établissement sociaux et médico-sociaux. 62 % des EEAP du Grand Est ont déclaré un partenariat avec un total de 13 MAS.

62 % ont déclaré un partenariat avec des CAMS.

À noter qu'ils ont effectué 26 partenariats formalisés et 14 conventions ont été réellement mises en œuvre avec des ESMS.

4 EEAP du Grand Est ont réalisé un partenariat avec des structures de la petite enfance.

En 2018, les EEAP du Grand Est ont réalisé des partenariats avec 10 établissements de l'éducation nationale. 4 EEAP ont déclaré avoir réalisé un partenariat avec des écoles élémentaire.

	Grand Est							
Catégorie de structure	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre				
Ecole maternelle	31%	5	4	2				
Ecole élémentaire	8%	1	0	0				
Collège	8%	1	1	1				
Lycée/Lycée professionnel	15%	2	2	2				
Autres	8%	1	1	0				
Total	/	10	8	5				

	Grand Est							
Catégorie de structure	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre				
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	8%	1	0	0				
Etablissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)	8%	1	0	0				
Accueil familial	8%	1	0	0				
TOTAL	/	3	0	0				

En 2018, un EEAP du Grand Est a réalisé un partenariat avec des services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE), un établissement avec un accueil familial et un EEAP avec un établissement de placement PJJ.

#### **INDICATEUR**: Professionnels libéraux

Catégorie de professionnels	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Grand Est
Kinésithérapeute	85%	28
Infirmière	31%	10
Orthophoniste	54%	12
Orthoptiste	23%	3
Médecin	15%	4
Autre	23%	3
TOTAL	/	60

En 2018, 85 % des EEAP déclarent avoir eu un partenariat avec des kinésithérapeutes, 54 % avec des orthophonistes et 31 % avec des infirmières.

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est Insertion professionnelle

Concernant l'insertion professionnelle en 2018, un EEAP déclare avoir eu un partenariat une mission locale et le cap emploi et un autre EEAP avec une autre structure sociale, médico-sociale.

Structures/services hospitaliers

		Grand Est									
Catégorie de structure	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre							
Centre hospitalier	54%	16	4	2							
Pédopsychiatrie	54%	12	18	19							
Centre de rééducation/réadaptation	23%	3	1	0							
Urgence	15%	2	0	2							
Pédiatrie	8%	1	0	0							
Autre	31%		7	7							
TOTAL	/	41	30	30							

En 2018, 54 % des EEAP déclarent avoir eu un partenariat avec des services de pédopsychiatrie et 54 % avec un centre hospitalier. Au total, il y a eu 30 partenariats formalisés et 30 conventions réellement mise en œuvre avec des structures ou services hospitaliers.

Services de l'Etat

		Grai	nd Est	
Catégorie de structure	% EEAP ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
ASE	15%	6	4	4
Conseil départemental	23%	3	1	1
EPCI	15%	2	2	0
MDPH	8%	1	1	0
Tribunaux	8%	3	0	0
TOTAL	/	15	8	5

En 2018, 3 EEAP (23 %) déclarent avoir eu un partenariat avec le conseil départemental. Au total, il y a eu 8 partenariats formalisés et 5 conventions réellement mise en œuvre avec des services de l'Etat.

Surpoids et obésité des jeunes accueillis

	Champagne- Ardenne	Lorraine	Alsace	Grand Est
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une <b>évaluation de leur IMC</b> (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	43	176	69	288
% par rapport à la file active	100%	79%	58%	75%
Mini	100%	0%	0%	0%
Maxi	100%	100%	100%	100%

Dans le Grand Est, en 2018, 288 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur Indice de Masse Corporelle (IMC) (visite d'admission et/ou suivi régulier), soit 75 % de la file active (58 % en Alsace). Ce programme d'évaluation, en fonction des EEAP, a concerné de 0 à 100 % des enfants.

Au cours de l'année 2018, la thématique de la prévention du surpoids et de l'obésité n'a jamais été abordée par le Conseil de la Vie Sociale dans les EEAP du Grand Est. Elle a été abordée dans 76,9 % (10 EEAP) des établissements lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents, et dans seulement 2 EEAP lors de réunions destinées aux jeunes.

	Champagne- Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
La question de la nutrition et des troubles alimentaires éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?	Nb			%	Nb	%	Nb	%
Non	0	0%	1	14%	0	0%	1	8%
Oui, de manière curative	2	67%	2	29%	1	33%	5	38%
Oui, de manière préventive	1 33%		4	57%	2	67%	7	54%
Total	3	100%	7	100%	3	100%	13	100%

Dans les EEAP du Grand Est, la question de la nutrition et des troubles alimentaires éventuels a été traitée au cours de l'année 2018, dans la moitié des cas de manière préventive et dans 38 % des cas de manière curative. La cure a concerné 33 enfants du Grand Est.

Au moins, 367 professionnels ont été associés de manière curative ou préventive dont au moins 12 médecins, 11 IDE, 10 éducateurs, 9 cuisiniers ou encore 8 diététiciens, 8 orthophonistes et 4 prestataires extérieurs.

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

	Champagne- Ardenne	Lorraine	Alsace	Grand Est
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations				
obligatoires, parmi l'ensemble des personnes	40	190	118	348
accompagnées au cours de l'année (file active)				
% par rapport à la file active	93%	91%	99%	94%
Mini	57%	82%	97%	57%
Maxi	100%	100%	100%	100%
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage				
bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-	26	182	0.2	211
dentiste parmi l'ensemble des personnes	36	102	93	311
accompagnées au cours de l'année (file active)				
% par rapport à la file active	100%	82%	78%	82%

La grande majorité des jeunes présents dans les EEAP sont à jour de leurs vaccinations obligatoires (94 %, avec une variation entre 57 à 100 % selon la structure). 82 % des jeunes ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et /ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année, avec une variation de 50 à 100 % selon la structure.

100%

100%

55%

90%

50%

100%

50%

100%

Mini

Maxi

	Champagne-Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
Nombre d'actions de prévention organisés dans l'établissement au cours de l'année	Nb	Moy/etab	Nb	Moy/etab	Nb	Moy/etab	Nb	Moy/etab
Santé bucco-dentaire	26	9	108	22	25	13	159	16
Obésité	1	0	7	1	0	0	8	1
Vie affective et sexuelle (VAS)	8	3	24	4	0	0	32	3

En 2018, 159 actions de prévention sur la santé bucco-dentaire ont été organisées dans les EEAP du Grand Est, soit en moyenne 16 actions par établissement. Concernant la vie affective et sexuelle, on compte en moyenne 3 actions de prévention par établissement.

#### Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

Nb de mineurs		d'un placemer	nt	d'une n éduca			
bénéficiant :	en famille d'accueil	chez un tiers digne de confiance	en MECS (ou foyer)*	AED	AEMO	Total	% sur total acc. mineur
<b>Grand Est</b>	1	0	1	1	1	4	2%

Au 31 décembre 2018, les EEAP du Grand Est comptaient 4 mineurs (et aucun majeur) bénéficiant d'un placement ou d'une mesure éducative, soit 2 % des enfants accompagnés. Sur l'ensemble des enfants/jeunes accompagnés par les EEAP, uniquement un jeune bénéficiait d'une mesure PJJ.

#### Inclusion scolaire

	Champagne-Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
	Nb	% sur total 3-15 ans	Nb	% sur total 3- 15 ans	Nb	% sur total 3-15 ans	Nb	% sur total 3-15 ans
Nombre de jeunes scolarisés, parmi les 3-15 ans	5	14%	34	45%	1	2%	40	23%
dont UE interne	4	-	33	-	1	-	38	-
dont en UE externalisée	1	-	2	-	0	-	3	-
dont en classe ordinaire	0	-	2	-	0	-	3	-

Dans le Grand Est, parmi les 3-15 ans, 40 jeunes sont scolarisés, soit 23 % d'entre eux (45 % en Lorraine). Dans presque la totalité des situations, ces derniers sont scolarisés au sein d'une unité d'enseignement interne à l'établissement.

Exploitation des Rapports d'Activité Harmonisés des établissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) du Grand Est, données d'exploitation 2018. ARS Grand Est / CREAI Grand Est Prise en charge éducative et thérapeutique

En interne	Champagne- Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
En interne	Nb	Moy / étab	Nb	Moy / étab	Nb	Moy / étab	Nb	Moy / étab
Ergothérapeute	22	7	157	22	75	25	254	20
Kinésithérapeute	30	10	132	19	50	17	212	16
Orthophoniste	8	3	62	9	18	6	88	7
Orthoptiste	0	0	5	1	15	5	20	2
Psychologue	38	13	106	15	36	12	180	14
Psychomotricien	32	11	35	5	39	13	106	8
Psychiatre	0	0	11	2	36	12	47	4
Médecin rééducation fonctionnelle	33	11	180	26	81	27	294	23
Autre médecin	43	14	80	11	91	30	214	16
Autres	0	0	48	7	0	0	48	4

Fin automa	Champagne- Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
En externe	Nb	Moy / étab	Nb	Moy / étab	Nb	Moy / étab	Nb	Moy / étab
Ergothérapeute	0	0	0	0	0	0	0	0
Kinésithérapeute	7	2	30	4	19	6	56	4
Orthophoniste	3	1	5	1	2	1	10	1
Orthoptiste	0	0	11	2	0	0	11	1
Psychologue	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychomotricien	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychiatre	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin rééducation fonctionnelle	7	2	2	0	21	7	30	2
Autre médecin	10	3	24	3	0	0	34	3
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0

Au 31 décembre 2018, dans les EEAP du Grand Est, 294 enfants étaient suivis par un médecin rééducation fonctionnelle en interne. Cela représente, en moyenne, 23 enfants par établissement.

Les autres professionnels médicaux ou paramédicaux qui suivent le plus de jeunes sont : les ergothérapeutes (20 enfants en moyenne ; les kinésithérapeutes (16 enfants en moyenne) et d'autres médecins (16 enfants en moyenne, jusqu'à 30 en Alsace).

Les catégories de professionnels médicaux et paramédicaux auxquels ont recours les EEAP à l'externe sont semblables. Cependant ce sont les kinésithérapeutes qui sont les plus sollicités dans ce cas avec, en moyenne, 4 enfants suivis.

	Champagne- Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
Nombre total de jeunes appareillés par :	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.
un corset	11	22%	39	20%	31	28%	81	23%
une attelle	13	27%	65	34%	34	31%	112	32%
une coque	12	24%	131	68%	54	49%	197	56%
un verticalisateur	11	22%	114	59%	54	49%	179	51%
Autre	12	24%	109	56%	90	81%	211	60%

	Champagne-Ardenne		Lorra	ine	Alsace		Grand Est	
Nombre de jeunes concernés par :	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.
un régime alimentaire spécifique	30	61%	80	41%	83	75%	193	55%
une stomie	7	14%	44	23%	24	22%	75	21%
une sonde gastrique	0	0%	29	15%	7	6%	36	10%
une VNI (ventilation non invasive	3	6%	6	3%	0	0%	9	3%
Une valve cardiaque	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autre	0	0%	2	1%	0	0%	2	1%

Au 31 décembre 2018, 197 jeunes disposent d'une coque, soit 56 % de l'ensemble des jeunes. Cette part s'élève à 68 % en Lorraine contre 24 % en Champagne-Ardenne. L'usage d'un verticalisateur est moins répandu en Champagne-Ardenne que dans le reste de la région (22 % contre 51 % au niveau régional).

193 jeunes sont concernés par un régime alimentaire spécifique, ce qui représente 55 % de l'effectif. À noter que cette part est de 75 % en Alsace.

Capacité de communication des jeunes accompagnés

	Champagne-Ardenne		Lorrai	ne	Alsace		Grand Est	
	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.
Nombre total de jeunes non oralisant	33	67%	165	85%	105	<mark>95%</mark>	303	86%
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative	11	22%	89	46%	62	<mark>56%</mark>	162	46%

Dans l'ensemble des EEAP, 303 jeunes accompagnés au 31 décembre 2018 ne sont pas oralisant, soit 86 % de l'ensemble des jeunes accompagnés (avec des parts allant de 67 % en Champagne-Ardenne à 95 % en Alsace). Par ailleurs, 46 % des jeunes (162) sont concernés par un outil de communication alternative, ce taux varie fortement d'un territoire à un autre (22 % en Champagne-Ardenne contre 56 % en Alsace).

	Champagne-Ardenne		Lorraine		Alsace		Grand Est	
	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.	Nb	% sur total acc.
Taxi / VSL	3	6%	84	44%	21	19%	108	31%
Dont PMR	3	100%	77	92%	16	76%	96	89%
Transporteur collectif (bus)	26	53%	45	23%	65	59%	136	39%
Dont PMR	26	100%	37	82%	65	100%	128	94%
Transport interne à la structure (y compris mutualisé)	13	27%	9	5%	0	0%	22	6%
Transport en commun	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Par leur propre moyen (marche, vélo, véhicule personnel ou familial)	1	2%	7	4%	9	8%	17	5%

Le mode de transport le plus sollicité pour effectuer les trajets domicile-EEAP dans le Grand Est est le transport collectif (bus) (39 %). Cependant, les modes de transport employés sont très hétérogènes selon les départements. En Lorraine l'usage de taxi / VSL y est courant (44 %), tandis qu'en Alsace et en Champagne-Ardenne, ce sont les transporteurs collectifs qui sont les plus répandus. A noter qu'en Champagne-Ardenne, 27 % des jeunes accompagnés réalisent les trajets domicile-EEAP via un transport interne à la structure. Dans l'ensemble du Grand Est, 5 % des jeunes viennent par leur propre moyen. À noter que pour ce mode de transport, l'usage y est plus fréquent dans l'ancienne région alsacienne que dans le reste du Grand Est.

Département	Nom organisme	Raison sociale	Commune
Aube	APEI AUBE	Lieu d'Accueil et de Soins pour Enfants et Adolescents Polyhandicapées	Bréviandes
Haute-Marne	Association Le Bois L'abbesse	EEAP Le Bois L'abbesse	Langres
Haute-Marne	Association Le Bois l'Abbesse	Association Le Bois L'abbesse	Saint-Dizier
Meurthe-et-Moselle	Croix Rouge Francaise	EEAP Les Rives Du Chateau	Blâmont
Meurthe-et-Moselle	Association Institution Jb Thiery	Etablissement Pour Enfants Polyhandicapés	Maxéville
Meuse	Centre Hospitalier Saint Charles	Centre d'accueil pour enfants et adolescents polyhandicapés	Commercy
Moselle	APF France handicap	Association médico-sociale	Saint-Julien-lès-Metz
Moselle	APF France Handicap	Association médico-sociale	Metz
Bas-Rhin	Association Adele De Glaubitz	Centre Raoul Clainchard	Strasbourg
Haut-Rhin	Association Résonance	Etablissement Enfants et Adolescents polyhandicapés	Wintzenheim
Haut-Rhin	Adapei Papillons Blancs D'alsace	CAPEAP	Bollwiller
Vosges	APF France handicap	IEM La Courtine	Remiremont
Vosges	Adapei88	Service d'Accompagnement pour Enfants Polyhandicapés 'Clair Matin' EPINAL Adapei88	Epinal